RPI Valencisse Chambon-Molineuf-Orchaise

Compte-rendu du conseil d'école
du 8 février 2018

à Orchaise

Présents :

- *Elus de Valencisse* : Mmes Boitelle et Ferrand, Mrs Fromet (Vice-Président de la Commission Scolaire), Guellier (maire de Valencisse), Jobard, Leprat (maire délégué de Chambon)
- *Représentants de parents d'élèves* :
  Pour Chambon : M. Buffet
  Pour Molineuf : Mme Monnier, M. Bouis
  Pour Orchaise : Mmes Dardinier, Paillisson
- *Enseignants* : Mmes Barilleau-De Freitas, Bomet, Caudal, Gatignon, Gilbert, Lecomte

Excusés :

M. Lépinard (*IEN de la circonscription de Blois-Onzain)*
M. Chopard

Séance ouverte à 18h20

Présentation des sorties et autres actions envisagées : projets en cours et financements

Molineuf :

Mme Gatignon présente les différentes actions et sorties des périodes 2 et 3 :
- travail sur les animaux de la forêt : sortie au Muséum d'histoire naturelle (découverte des animaux, réalisation d'empreintes), spectacle *Il était une fois la forêt* (invitation des GS-CP d'Orchaise à l'école maternelle de Molineuf), travail sur les animaux de la forêt et les contes traditionnels tels que *Le Petit poucet, Blanche neige et les 7 nains, Boucle d'or et les 3 ours,* sortie au cinéma Les Lobis "*Dans la forêt de Oukybouky" :* rencontre avec les animaux de la forêt,
- jeux de société les mercredis matins avec les familles,
- gouter de Noël : invitation des GS-CP,
- travail sur le blé : sortie à l'Atelier St Michel de Contres (réalisation de farine et de beurre très appréciée des élèves et très pédagogique), réalisation de pain en classe, dégustation du Broyé du Poitou (galette au beurre) réalisé par les élèves,
- sortie à la bibliothèque municipale de Molineuf,
- installation d'une exposition intitulée : Prudent contre les accidents prêtée par la Maif ouverte à tous, intégrée dans les apprentissages et pendant les APC (exploitation des dangers de chacune des pièces de la maison et du jardin). Les GS-CP d'Orchaise viendront la voir le 14 février.
- journée costumée et réalisation de crêpes pour Mardi gras

Chambon sur Cisse :

Mme Gilbert présente la sortie à l'observatoire Loire qui aura lieu le vendredi 16 février pour les élèves de CM1 et CM2, le thème travaillé sera les risques d'inondation, il sera abordé en classe par un animateur de l'observatoire Loire.
Le spectacle d'acrosport des CM1 et CM2 aura lieu au mois d'avril à la salle des fêtes d'Orchaise.
Les élèves de l'école travaillent en ce moment avec l'école d'art.
Mme Bomet présente le programme d'action du Conseil Ecole Collège dont les objectifs sont de :

- renforcer et d'améliorer la continuité pédagogique et éducative entre le premier et le second degré notamment au profit des élèves les plus fragiles
- assurer la mise en œuvre du socle commun.

Orchaise :

Mme Bomet présente le projet de correspondance scolaire que les 3 classes de l'école d'Orchaise vont mener tout au long de l'année avec l'école d'application Ferdinand Flocon située à Paris, les 3 classes avec lesquelles nous échangeons ont pour projet de venir visiter notre région : les élèves pourront se rencontrer lors d'une demi-journée d'échange qui aura lieu à l'école d'Orchaise.
Dans le cadre du comice agricole départemental qui se déroulera à Candé sur Beuvron, les élèves de GS-CP participeront à une journée découverte des animaux de la ferme le vendredi 15 juin avec la ferme de Prunay.

Projet de carte scolaire et de répartition 2018-2019 en fonction des effectifs actuels :

Le projet départemental de carte scolaire sera présenté par madame l'Inspectrice d'académie le 13 février au Conseil Départemental de l'Education Nationale, le retrait d'un poste au sein du R.P.I y sera proposé.

Il est encore trop tôt pour fixer la répartition définitive des classes pour la rentrée 2018-2019 mais si la 3ème classe de l'école d'Orchaise était supprimée, l'équipe pédagogique du R.P.I envisage de répartir les élèves de la manière suivante :

- 2 classes de PS, MS, GS à Molineuf
- 2 classes de GS, CP , CE1 à Orchaise
- 2 classes de CE2, CM1, CM2 à Chambon sur Cisse.

Les effectifs actuels sont les suivants :

- 27 PS-MS (16 PS et 11 MS), 26 MS-GS (11 MS et 15 GS)
- 19 GS-CP (10 GS et 9 CP), 22 CP-CE1 (6 CP et 16 CE1), 19 CE2
- 19 CM1-CM2 (14 CM1 et 5 CM2), 21 CM2 TOTAL : 153

Mme Monnier demande si les répartitions de l'année prochaine permettront d'alléger les effectifs de la maternelle, Mme Bomet lui explique que les effectifs doivent être allégés en CP et en CE1 en zone rurale comme c'est le cas dans les Réseaux d'Education Prioritaire.

Inscription des enfants de Petite Section de maternelle à partir de mars 2018 pour la rentrée de septembre et accueil des futurs élèves de Petite Section au mois de juin.
Les familles des futures petites sections devront d'abord prendre rdv avec la mairie dès le mois de mars pour inscrire leur enfant. Puis, ils devront prendre rdv avec la directrice de l'école pour une première présentation. La directrice répondra aux questions éventuelles des familles, une visite de l'école et une présentation du personnel seront proposées.
Mme Gatignon et Mme Lecomte accueilleront les élèves de PS pendant plusieurs matinées du mois de juin de 9h15 à 10h45 dans les classes.
Ce projet vise à faciliter l'entrée à l'école des élèves de Petite Section. Ainsi, les enfants ont déjà rencontré les maîtresses, les ATSEM et les autres élèves. Ils ont déjà visité les classes, la salle de motricité, les toilettes, le dortoir, la cour…La rentrée et la séparation leur paraît de ce fait moins traumatisante.

Rythmes scolaires : Le conseil municipal a voté le rétablissement de la semaine de 4 jours de classes, le conseil d'école se réunit ce jour pour décider d'une modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019, conformément au nouveau décret N° 2017-1108 du 27/06/2017.

Après consultation des membres et un vote, le conseil d'école valide le passage à une semaine 4 jours de classe à partir de la rentrée 2018/2019.

Détail des votes : 13 votants,
Municipalité : 2 voix
Enseignants : 6 voix
Parents élus : 5 voix

12 voix pour la semaine à 4 jours
1 abstention

Mr Guellier précise qu'il a voté pour mais qu'il considére ce rétablissement de la semaine de 4 jours comme un grave recul et un échec.

Les horaires et l'organisation de la semaine scolaire seront définis lors de la réunion de la commission du service scolaire enfance et jeunesse du lundi 12 février.

Questions proposées par les représentants de parents d'élèves :

Orchaise :

-Les parents souhaitent des précisions sur les problèmes de chauffage à Orchaise :

Mme Bomet explique que le chauffage a été rétabli dans les toilettes des enfants et Mr Guellier nous informe qu'un diagnostic va être réalisé afin que la chaudière soit réparée et qu'elle ne tombe plus en panne.

Mme Bomet présente le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : ce document de référence permet le dialogue entre les professeurs des écoles, les directeurs, la mairie, l'Inspecteur de l'EN, les services départementaux de l'EN et le Rectorat.

Quatre risques rentrant dans le champ de compétence de la mairie ont été identifiés par Mme Bomet : un risque lié à une fuite et à des infiltrations d'eau dans les sanitaires pour adultes, un risque lié à l'accumulation de poussières, un risque lié à un renouvellement d'air insuffisant, un risque lié aux coupures de chauffage. Les enseignantes vont faire en sorte que

les classes soient aérées plus régulièrement.

-Merci de nous informer du coût du voyage des enfants, le reste à charge des parents (ou quand serons-nous informés en fonction des actions entreprises pour baisser le coût ?) : le cout du voyage est de 11 346 euros et la participation des familles est de 100 euros par enfant, une vente de sacs sera organisée par les enseignantes, elle devrait générer un bénéfice d'environ 200 euros mais ne permettra pas de baisser le cout du voyage.

Molineuf :

-Le tableau blanc pour la maternelle sera-t-il commandé dans l'année scolaire ?

Mr Fromet indique que le tableau vert sera commandé grâce au budget investissement 2018/2019.

-A la maternelle, l'entrée trop proche de la route continue de préoccuper les parents. Que pourrait-on imaginer de mieux, d'autant que la maison à l'entrée est maintenant vide et qu'il existe un passage (jachère) ?

Les représentants de parents d'élèves évoquent le fait que le portail est très près de la route et qu'il n'est pas adapté car il y a une manipulation à faire pour l'ouvrir.

La mairie va réfléchir à une modification de l'entrée de l'école : on pourrait envisager d'utiliser le passage sur le côté de l'école pour que le portail soit plus éloigné de la route.

Chambon :

-A Chambon, les temps de parole qui avaient lieu tous les 15 jours pour que les enfants expriment leurs soucis n'ont plus lieu aussi souvent. Qu'en est-il ?

Les temps de parole font partie des séances d'Education Civique et Morale qui sont menées dans les classes en fonction de l'emploi du temps : ils ont lieu en fonction de l'objectif que les enseignants veulent travailler avec leurs élèves.

Les représentants de parents d'élèves évoquent le fait que la surveillance des toilettes est à renforcer car les toilettes des garçons et des filles ne sont pas séparées.

Suite à une question de parents, Mme Bomet confirme qu'en cas de suspension des transports scolaires, les enseignants accueillent tous les enfants se présentant dans l'école la plus proche de leur domicile.

Séance levée à 19h35

Mme Bomet, directrice de l'école d'Orchaise Mme Caudal, secrétaire de séance